

150 ans d'enseignement du Droit à l'UCLy !

La Faculté de Droit de l'UCLy, ainsi que toute l'Université, fêtent en 2025 leurs 150 années d'histoire.

Ancrée historiquement au cœur de la métropole lyonnaise depuis 1875, mais aussi à Annecy en Haute-Savoie depuis 2020, la Faculté de Droit de l'UCLy attire depuis de nombreuses années des étudiantes et étudiants de toute la France, mais aussi d'Europe et d'autres continents, cherchant un environnement propice à la réussite, à l'excellence et à l'épanouissement dans leurs études.

Le cœur de notre modèle, tel quel conçu dès ses origines, mais aussi tel qu'il a évolué au fil des ans, repose sur la taille humaine de notre Institution, l'accompagnement personnalisé de chaque étudiante et étudiant, la forte internationalisation de nos parcours, de même que leur professionnalisation. Animés de valeurs humaines plaçant l'étudiant au centre de nos préoccupations, nous avons à cœur de donner à notre public les plus grandes opportunités de formation, de développement et d'épanouissement, avec l'objectif primordial de leur réussite.

La variété des parcours et des doubles-diplômes (à forte vocation internationale et professionnelle) offre de multiples possibilités de pré-spécialisation et de construction d'un parcours sur-mesure dès la première année. Associée à la Formation Humaine et à la découverte d'autres disciplines, notre formation juridique théorique et technique vise à faire de nos étudiantes et étudiants de futurs praticiens du droit (avocats, notaires, magistrats, juristes d'entreprise, agents publics...), maniant une fine expertise juridique, couplée à l'exercice du discernement et du sens critique.

Parmi les grands enjeux qui seront au cœur de l'apprentissage de nos futurs juristes, nous avons pleinement à l'esprit, dans les savoirs et compétences transmis, l'impact des technologies digitales, et plus particulièrement de l'intelligence artificielle, sur les métiers et sur la société en général. De même, le droit de l'environnement irrigue nombre de nos enseignements et de nos nouvelles formations.

L'année 2024-2025 marque un anniversaire emblématique : nous voyons nos 150 ans comme l'occasion de célébrer notre Institution et son modèle, ses étudiantes et étudiants actuels, ses nombreux anciens étudiants, qui sont des professionnels du Droit et nos ambassadeurs à travers le monde. Nous amorçons également à l'occasion de cet anniversaire une nouvelle page de développement de nos formations, à Lyon comme dans d'autres régions, pour honorer la promesse de notre Faculté au service des ambitions de la jeunesse.

Je vous invite donc à découvrir, dans ce magazine, la richesse et la diversité de notre offre de formation, de notre recherche, de notre vie étudiante, mais aussi le dynamisme de notre Faculté, de ses équipes et de sa communauté étudiante, dont nous nous réjouissons que vous puissiez l'intégrer si vous souhaitez nous rejoindre !



Pr. Michel CANNARSA

Directeur de la Faculté de Droit,
Doyen du Pôle Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'UCLy



Bien former les juristes de demain : un défi quotidien !

Pour bien apprendre, les étudiants ont besoin qu'une réelle attention leur soit portée, laquelle stimulera la leur en retour. Cette attention à l'autre est au cœur de notre modèle pédagogique. Notre action quotidienne est ainsi entièrement tournée vers l'étudiant, futur professionnel et citoyen.

L'étudiant : notre raison d'être, notre motivation

À la Faculté de Droit de l'UCLy, nous menons une réflexion constante sur la pédagogie, en organisant des échanges entre enseignants mais aussi avec des scientifiques. Cette réflexion s'appuie sur les méthodes universitaires traditionnelles, qui ont fait leurs preuves et permettent la transmission des savoirs académiques fondamentaux, mais aussi sur des méthodes moins classiques et plus innovantes qui ont également d'indéniables vertus.

Depuis deux ans, nous demandons aux enseignants d'intégrer une pédagogie moins « descendante » en cours magistral, en partie inspirée de méthodes d'enseignement courantes à l'étranger, notamment dans les pays anglo-saxons, et permettant de rendre l'étudiant plus actif et autonome dans ses apprentissages. Les effectifs dans les promotions, volontairement réduits, permettent d'instaurer une dynamique d'échange dans les amphithéâtres. Par ailleurs, une petite partie des cours magistraux (20 % de leur volume horaire, par principe) est organisée en dehors de l'amphithéâtre, en format distanciel asynchrone et travaillée en autonomie par les étudiants à partir des consignes, supports et activités préparées par les enseignants. Les étudiants sont ainsi guidés dans leur autonomie. Ils sont par exemple invités à réfléchir à des problématiques juridiques à partir d'un texte, d'un article de doctrine, d'un poème ou d'un podcast ; à s'auto-évaluer via des jeux, des quiz ; à travailler en continu sur un dossier d'avocat, à apprécier ou corriger une solution proposée par une intelligence artificielle générative. Pour compléter les cours, des séminaires d'actualités consacrés aux grands enjeux de société sont régulièrement organisés. Les étudiants peuvent aussi mener des projets personnels et professionnels, participer à des cliniques juridiques et des procès fictifs.

Par ailleurs, les responsables des études accompagnent et suivent les étudiants de manière individualisée dès la rentrée de première année. Il ne s'agit toutefois pas de les « assister » pleinement et indéfiniment mais au contraire de les aider à s'épanouir, s'ouvrir et se préparer à entrer dans le monde professionnel. L'accompagnement est donc pensé pour

être progressivement « desserré ». La Faculté vise l'excellence sans l'élitisme, la réussite dans la bienveillance et l'entraide.

L'étudiant : futur professionnel, futur citoyen

Ces méthodes et cet accompagnement sont pensés de manière à être parfaitement en lien avec la réalité des métiers de juristes d'aujourd'hui et de demain. Ces derniers devront notamment savoir développer une expertise leur permettant d'apprécier les recommandations faites par l'intelligence artificielle générative en prenant le recul nécessaire sur des solutions hâtives voire dangereuses. Il est donc dès aujourd'hui nécessaire de comprendre comment fonctionne l'IA, quels en sont les biais et limites. Il faut progressivement développer une « culture » de l'IA, sans toutefois nécessairement la promouvoir. Il convient également que chaque juriste ou futur juriste soit bien conscient des compétences propres à l'humain, qu'il doit particulièrement développer et savoir valoriser dans ce contexte. Il s'agit par exemple et peut-être essentiellement de savoir mettre en œuvre une pensée critique renforcée, de faire preuve de bon sens, d'intelligence émotionnelle et relationnelle, de pédagogie et de stratégie.

Nous œuvrons aussi fortement pour une ouverture de nos étudiants à l'international, pour leur intégration dans un monde au-delà des frontières françaises, grâce, notamment, à des doubles diplômes, des partenariats nombreux permettant les semestres à l'étranger, des enseignements en anglais.

Nous sommes enfin bien conscients que nous contribuons à faire de nos étudiants, outre des professionnels du Droit, des acteurs de la société, des citoyens avisés, réfléchis, conscients, éclairés ; des citoyens capables de faire preuve de recul et de nuance grâce à une culture, des connaissances approfondies et des réflexes acérés ; grâce aussi à une attention à l'autre : l'autre individu, l'autre façon de penser, l'autre continent... Il s'agit là d'un grand défi, que nous essayons de relever chaque jour de notre mieux, avec enthousiasme et humilité.



Carole PETIT

Maître de conférences en Droit privé

Directrice adjointe
Faculté de Droit

Une formation juridique ouverte sur l'international

Dans son fonctionnement d'une manière générale, et en particulier dans l'articulation entre la pédagogie et l'international, la Faculté de Droit propose aux étudiants une offre à 360 degrés couvrant la totalité des aspects d'un cursus d'études de droit.

Grâce à un portefeuille de près de 60 partenariats universitaires internationaux, elle permet aux étudiants d'effectuer des mobilités d'études vers des destinations qui correspondent le plus à leurs profils. L'objectif est d'ouvrir aux étudiants l'accès tant à des connaissances qu'à des compétences venant compléter et renforcer les acquis de leurs semestres d'étude en France.

Il en est ainsi de la connaissance des systèmes juridiques étrangers, en particulier ceux du pays ou de la région d'accueil et, plus largement, du contexte juridique européen et international ; ou encore de l'exposition à des pédagogies autres ou pratiquées avec une ampleur autre que ce qui est courant en France. Ainsi de l'apprentissage expérientiel ou "experiential learning" qui, sous d'autres cieux, fait des apprentissages pratiques (stages, concours de plaidoirie ou d'éloquence, techniques de rédaction...) les compléments indissociables des enseignements théoriques.

Les réseaux de partenariats internationaux de la Faculté de Droit offrent également un cadre permettant de réaliser une permanente veille et d'interroger notre pédagogie par rapport à notre voisinage immédiat (pays de l'Union européenne, Royaume-Uni...) et au-delà (États-Unis, Chine...), ce du double point de vue des enseignements stricto sensu et des aspects liés à la professionnalisation. Le statut de membre de la European Law Faculties Association [ELFA], regroupant près de 150 Facultés de droit d'Europe, d'Amérique et d'Asie, procède de cette volonté. Il en va de même du rapprochement en cours avec l'International Bar Association [IBA] qui, regroupant des milliers d'avocats des cinq continents, associe également des Facultés de droit comme membres à part entière.

Une illustration des retombées positives de ces liaisons internationales est donnée par le benchmark réalisé auprès de nos partenaires internationaux sur l'approche retenue quant à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans le cadre de la pédagogie, qu'il s'agisse des enseignements comme de l'évaluation des connaissances. Les données récoltées, très instructives, ont pu éclairer nos réflexions et nourrir les positions finalement arrêtées au niveau de l'Université comme de la Faculté.

Dans le déploiement de sa pédagogie, laquelle est centrée sur le souci de l'accompagnement individualisé de l'étudiant, la Faculté de Droit fait ainsi la part belle à l'international ; offrant à chaque étudiant la possibilité, à divers degrés, d'acquérir ou de renforcer un profil international. C'est notamment à cette fin que chacun peut suivre jusqu'à deux langues internationales, dont l'anglais, avec un accent particulier sur la terminologie juridique. Des cours de droit peuvent en outre être suivis en langue anglaise, de même que des modules (Legal Clinics, PPP, concours de plaidoiries...) visant à développer les capacités d'expression, de recherche et de mise en situation pratique. Dans la même veine, adossés à la Licence, des programmes de diplômes d'universités (D.U.) spécialisés peuvent être suivis en parallèle en tout ou partie en langue anglaise, et à côté des options classiques un parcours "Europe et International" peut désormais être suivi dans le cadre de la Licence tandis qu'une nouvelle Licence "European, International and Comparative Law" est en projet et rendra possible le suivi d'un cycle complet de Licence en langue anglaise. Enfin, une offre de Masters et LL.M de dimension internationale prolonge le dispositif à un niveau supérieur.

Une pédagogie résolument en phase avec les meilleurs standards internationaux est singulièrement déployée au sein des double diplôme d'État. La Faculté de droit permet aux étudiants en Licence ou en Master sélectionnés à cette fin de suivre un parcours de double-diplomation internationale co-porté par un partenaire européen ou américain. Ainsi, deux programmes de double Licence sont proposés dont, l'un, avec la Maynooth University en Irlande [Licence de droit & Bachelor of Civil Law], et l'autre avec la City Saint-George's University of London, au Royaume-Uni [Licence de droit & LL.B of Law]. Au niveau Master, ce sont des double diplômes de niveau M1 en International Business Law avec des partenariats au Royaume-Uni [City Saint-George's University of London] et en Irlande [Maynooth University] ; et de niveau M2 en International and European Trade and Investment Law avec un partenaire aux États-Unis [Saint John's, New-York]. Les étudiants y découvrent ou y consolident les atouts d'une pédagogie faite, entre autres, de la méthode dite de pédagogie inversée ; ils y développent par ailleurs les group working skills et autres compétences liées à l'art du mootng [rédaction, esprit de synthèse, prise de parole argumentée...].



Louis-Daniel MUKA TSHIBENDE

Maître de conférences en Droit privé

Directeur adjoint
Faculté de Droit